



Lab Dra Khampa
[http:// labdrakhampa.free.fr](http://labdrakhampa.free.fr)

*Soutenir l'association
ou Parrainer un enfant*



Projet: Soutenir l'école traditionnelle de Dzongsar et améliorer le niveau de l'enseignement tant sur le plan des compétences que des moyens pédagogiques. Donner aux enfants un enseignement suffisant pour leur permettre de jouer un rôle dans l'économie locale de demain.



Contacts: Marie DELVAUX
4, chemin des Revousses
69530 BRIGNAIS

06 13 29 19 52 / labdrakhampa@free.fr

[http:// labdrakhampa.free.fr](http://labdrakhampa.free.fr)

Parrainage de la scolarité d'un enfant en primaire, au collège ou au lycée (Ecole primaire tibétaine de Dzongsar, Collège Tibétain de Manugango ou Dege, Lycée Tibétain de Kanding)

Le parrainage constitue une aide :

- A l'achat du matériel scolaire annuel , aux frais de pensionnat et aux frais annuels d'inscription,
- Au renforcement de l'équipe d'enseignants avec l'intervention de professeurs de chinois ou d'anglais, indispensable pour l'intégration et l'inscription au collège,
- A l'achat de vêtements chauds et de chaussures.

Parrainage d'un programme : Financer les cours de soutien scolaire dispensés pendant les vacances d'hiver et d'été (chinois, tibétain, anglais)

Pour une demande de parrainage: contactez nous au **06 13 29 19 52** ou par Email: labdrakhampa@free.fr



Nom

Prénom

Adresse

Tel

Email



Type	Tarif annuel	Tarif Mensuel	Après déduction	Durée	Votre Choix	Paiement en 1, 2, 3, 4 fois
Primaire	120 €	10 €	3,4 €	annuelle		
Programme 1	72 €	6 €	2 €	annuelle		
Programme 2	144 €	12 €	4 €	annuelle		
Pré-collège	264 €	22 €	7,5 €	annuelle		
Collège	264 €	22 €	7,5 €	3 ans		
Lycée	324 €	27 €	9,2 €	3 ans		

☐ **Etre adhérent avec une cotisation annuelle de 40 €**

Coût: 13,6 € après déduction

☐ **Faire un don de €**

Contacts

Marie DELVAUX (BRIGNAIS)

06 13 29 19 52

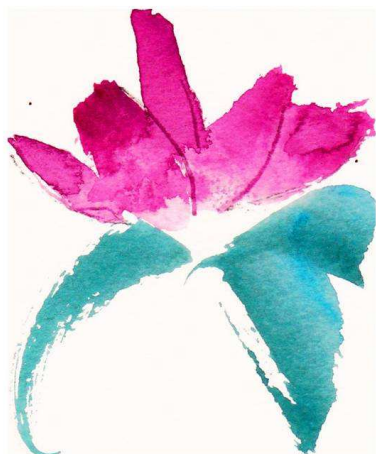
labdrakhampa@free.fr

[http:// labdrakhampa.free.fr](http://labdrakhampa.free.fr)

Les chèques sont à libeller à l'ordre de Lab Dra Khampa

Le taux de réduction d'impôt accordé aux particuliers qui effectuent des versements aux profits d'associations ou de fondations est de 66%.

Un reçu du montant de votre participation annuelle vous sera envoyé au plus tard en fin d'année.



*Lab
Dra
Khampa*

Contacts

Marie DELVAUX (BRIGNAIS)

06 13 29 19 52

labdrakhampa@free.fr

[http:// labdrakhampa.free.fr](http://labdrakhampa.free.fr)



Les chèques sont à libeller à l'ordre de Lab Dra Khampa

Le taux de réduction d'impôt accordé aux particuliers qui effectuent des versements aux profits d'associations ou de fondations est de 66%.

Un reçu du montant de votre participation annuelle vous sera envoyé au plus tard en fin d'année.

Si vous donnez 40 €, cela vous coûte 13,6 €